

pour le district électoral de *New Westminster*, dans la province de la *Colombie-Britannique*, pour l'élection d'un membre pour représenter le dit district électoral dans la Chambre des Communes du *Canada*, durant le présent parlement, aux lieu et place de *James Cunningham*, écuyer, démissionnaire ; *Thomas Robert McInnes*, écuyer, a été rapporté comme dûment élu, tel qu'il appert par le rapport du dit bref, qui est maintenant déposé dans les archives de mon bureau.

R. POPE,
Greffier de la Couronne en
Chancellerie, *Canada*.

A *Alfred Patrick*, écuyer,
Greffier de la Chambre des Communes,
du *Canada*.

M. Mackenzie, l'un des membres du Conseil Privé de la Reine, présente la réponse en obéissance à l'ordre de la Chambre daté 15 février 1877, pour un état indiquant les ponts et les ponceaux du chemin de fer Intercolonial entre *Pictou* et *Halifax*, qui ont subi des réparations et des altérations, ou qui ont été renouvelés en partie ou complètement durant les saisons de 1875 et 1876 ; aussi, un état indiquant la quantité et le coût de chaque espèce de matériaux employés pour ces ouvrages, les personnes de qui et les endroits d'où ils ont été obtenus, le coût du transport et du travail, et généralement autant de détails que possible sur l'ouvrage fait dans chaque cas. (*Documents de la session, No. 21.*)

Aussi, la réponse, conformément à une adresse à Son Excellence datée 1er avril 1878, pour copies de la correspondance entre le gouvernement du *Canada* et le gouvernement impérial relativement à un emplacement pour la construction d'un hôpital de quarantaine à *Sydney (Cap-Breton)*. (*Documents de la session, No. 83.*)

Aussi, la réponse en obéissance à l'ordre de la Chambre daté 1er avril 1878, pour un état montrant le nombre de lots au sud de la rivière *Assiniboine*, dans la paroisse de la *Pointe-aux-Peupliers*, province de *Manitoba*, pour lesquels des lettres-patentes ont été émises, ou pour lesquels des demandes de lettres-patentes ont été reçues en vertu de l'acte de *Manitoba*, ou autrement. (*Documents de la session, No. 84.*)

Aussi, la réponse en obéissance à l'ordre de la Chambre daté 13 mars 1878, pour un état de ce qu'ont coûté au département du chemin de fer Intercolonial les réparations et additions faites à la maison *Tupper, Hollis Street, Halifax*, employée comme bureau pour la vente des billets de ce département. (*Documents de la session, No. 21m.*)

Aussi, la réponse en obéissance à l'ordre de la Chambre daté 27 mars 1878, pour un état détaillé de l'argent payé ou des obligations encourues depuis le 1er janvier dernier relativement à l'exposition de *Paris*, montrant à qui l'argent a été payé ou doit être payé, et pourquoi. (*Documents de la session, No. 85.*)

Aussi, la réponse, en obéissance à l'ordre de la Chambre daté 4 mars 1878, pour copies de tous documents et correspondance relatifs au changement d'entrepreneurs pour l'agrandissement du canal *St. Pierre*, et renseignements touchant l'argent encore entre les mains du gouvernement qui appartient à *M. Tuck*, le premier entrepreneur, et montrant aussi le temps dans lequel le contrat doit être exécuté, et aussi une copie de la soumission et du contrat en vertu duquel l'agrandissement a été donné. (*Documents de la session, No. 46.*)

Et aussi, la réponse complète à l'ordre de la Chambre daté 19 février 1877, pour un état des montants payés pour impressions par le département des Postes durant les années 1874, 1875 et 1876 respectivement, à des personnes autres que l'imprimeur du Parlement et l'entrepreneur à *Ottawa*, le dit état devant indiquer la province dans laquelle l'ouvrage a été fait, la nature de l'ouvrage, le nom des personnes par qui il a été fait, s'il a été fait par contrat ou autrement, et les noms des personnes qui ont reçu les paiements et ont donné les reçus. (*Documents de la session, No. 87.*)

Sur motion de *M. Mackenzie*, secondé par *Sir John A. Macdonald*,

Résolu, qu'il soit présenté une humble adresse à Son Excellence le Gouverneur-Général, pour lui exprimer le profond regret que fait éprouver à cette Chambre son prochain départ du *Canada*, et l'assurer que le zèle et le dévouement avec lesquels il